

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **esimard**

<https://www.cadre21.org/membres/5bb362c9284a280d556b6c4d>

Date d'obtention : 2023-11-27 19:30:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Se fier à la fiche aide-mémoire, parler aux jeunes sans porter de jugement, se fier aux questions du questionnaire, communiquer avec la Police aux temps opportuns, agir vite afin que la victime se sente épaulée.

Pouvez-vous nous expliquer les nuances de votre intervention auprès de l'instigateur dans un cas d'acte impulsif en comparaison avec un cas d'acte malveillant?

Après avoir parlé au jeune investigateur pour obtenir sa version des faits, on détermine le raisonnement derrière le geste. Si c'est un cas d'acte impulsif, ça nous permet de nuancer, de faire comprendre, d'éduquer les jeunes en question sur la sévérité du geste tout en restant bienveillant. Les parents sont mis au courant, la police aussi mais c'est l'école qui a un certain contrôle sur les conséquences selon notre code de vie (si il y a pornographie juvénile, les conséquences seraient autre). Si c'est un cas d'acte malveillant, la police prend alors de le dossier en charge donc l'école perd alors la destinée de ce qui peut arriver à l'élève. La PDJ doit être aussi avisée de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ne jamais regarder les photos en question, se fier aux étapes, communiquer avec la Police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que la situation la plus délicate sera quand un jeune ne collabore pas ou quand les parents protégeront un peu trop leur enfant. Leur faire comprendre le geste de leur enfant sera clé ainsi que la procédure de Sexto. La première fois que j'utiliserai la trousse sera stressante mais je suis contente qu'il y aura plusieurs intervenants dans notre école qui pourront aider puisqu'ils sont\ seront formés.

Nous sommes dans une petite école où tout se sait - dans un sens, c'est bien puisque si un jeune est victime, on risque de le savoir assez rapidement. Il sera difficile d'essayer de contrôler les rumeurs qui suivent de telles interventions.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

